

Le taux de chômage diminue de 0.2 point pour se fixer à 3.5% au mois de février

Au mois de février 2022, le nombre de demandeurs/euses d'emploi diminue (-86) pour atteindre 5'328 personnes. Une baisse du nombre de chômeurs/euses (-156) est également constatée et cet effectif compte désormais 3'304 personnes.

Le taux de chômage neuchâtelois diminue de 0.2 pt par rapport au mois précédent et il s'établit à 3.5%. Une diminution peut également être constatée au niveau de la Suisse romande ainsi qu'au niveau national avec des taux de chômage s'établissant respectivement à 3.6% (-0.1 pt) et 2.5% (-0.1 pt). Il est à relever que le taux de chômage neuchâtelois se situe ce mois-ci en-dessous du niveau romand.

Au niveau du placement, 2'355 postes vacants ont été annoncés auprès des ORP durant le mois de février, soit +570 postes par rapport au mois précédent. De plus, 441 personnes ont quitté les ORP avec un emploi à la clé.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs/euses dans le canton, des diminutions sont constatées dans toutes les classes d'âge. En effet, les personnes âgées de moins de 25 ans (-1), les personnes âgées de 25 à 49 ans (-105) ainsi que les personnes âgées de plus de 50 ans (-50) voient leur effectif diminuer par rapport au mois précédent.

En ce qui concerne les secteurs économiques, l'effectif de chômeurs/euses diminue de façon relativement importante au sein de la construction (-29), de l'horlogerie (-28), du commerce de gros et réparation d'autos et motos (-15), de l'hébergement et restauration (-15), des activités spécialisées scientifiques et techniques (-14) et de l'hébergement médico-social et social (-12). Aucune hausse sectorielle significative du nombre de chômeurs/euses n'est à relever au mois de février.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

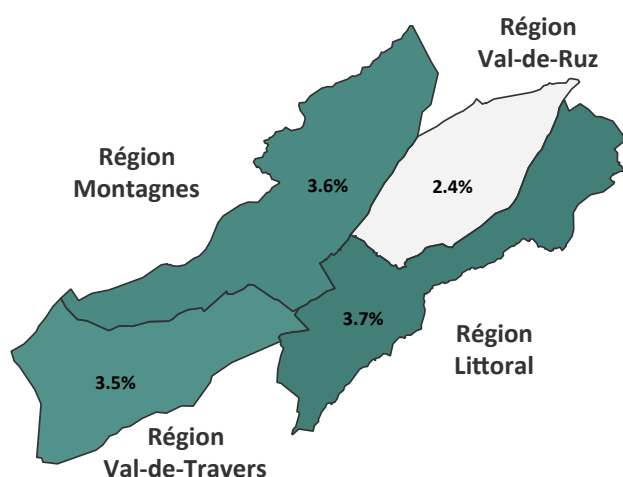
	Février 2022	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	3.5%	-0.2	-1.6
Suisse romande ⁷	3.6%	-0.1	-1.3
Suisse	2.5%	-0.1	-1.1

Nombre de chômeurs selon la durée

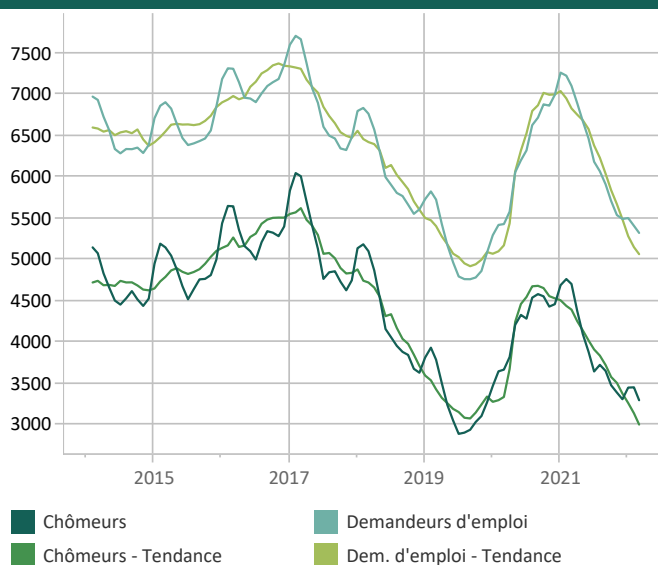
1 664	680	960
-------	-----	-----

1-6 mois 7-12 mois > 1 année

Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

2 355

Places
vacantes⁸

441

Emplois
retrouvés⁹

82

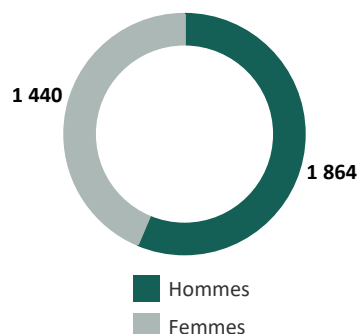
Arrivées en
fin de droit¹⁰

70.4%

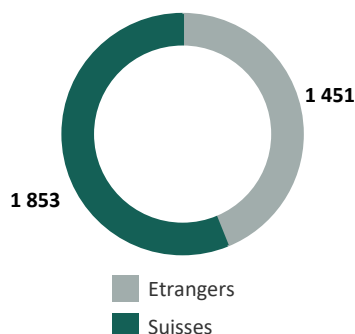
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs

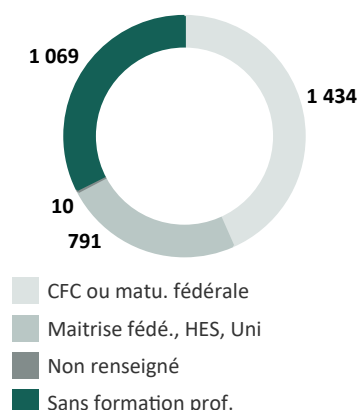
Selon le sexe



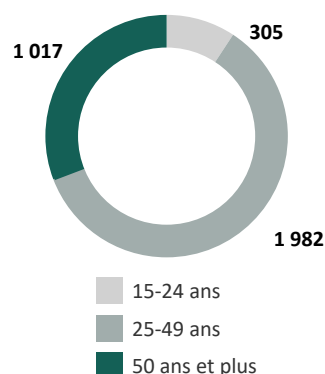
Selon l'origine



Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi

- 1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à pourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le chômeur a travaillé avant son inscription à l'ORP.